

Journées professionnelles du CTLES Bilan des journées 2014 Présentation des journées 2015

1. Bilan des 5^{es} Journées professionnelles

Ces journées, qui ont eu lieu les 23 et 24 juin 2014, à la BULAC sur le thème : «*Quelles collections pour quelles bibliothèques ? Accessibilité, valorisation et conservation*», ont accueilli essentiellement un public parisien issu des bibliothèques de l'enseignement supérieur (bibliothèques universitaires, bibliothèques de grands établissements).

L'évènement, qui a fait l'objet de plusieurs articles dans des revues professionnelles (BBF¹, Arabesques²), a réuni 113 participants (intervenants et sponsors compris), dont 82 à titre onéreux.

1.1 Bilan des travaux

Le thème de la manifestation avait pour objet de s'interroger sur la problématique de la conservation des collections imprimées dans un contexte où les publications numériques occupent une part de plus en plus importante dans les acquisitions des établissements qui relèvent du périmètre de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Trois exemples étrangers (Luxembourg, Finlande et États-Unis) ont permis d'illustrer différentes stratégies adoptées par des établissements dont les problématiques de conservation et de diffusion des supports imprimés rejoignent en partie celles du CTLES.

La question de la réduction des capacités de stockage, suite à une restructuration de bâtiments historiques, a été abordée lors de la présentation des solutions mises en place par deux bibliothèques qui ont connu une rénovation récente de leurs bâtiments (la Bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg – BNU, et la Bibliothèque interuniversitaire de la Sorbonne – BIS).

Le CTLES a pour sa part présenté l'ensemble des chantiers amorcés ces deux dernières années (construction de l'extension, élaboration d'une charte documentaire pour les collections cédées, développement d'une base de gestion informatisée des états de collection pour les plans de conservation partagée).

Le programme a par ailleurs permis de faire le point sur la place des collections patrimoniales et de leur visibilité sur le web. Les enjeux qui vont au-delà des questions de l'accroissement permanent des collections imprimées, permettent de dégager des pistes de réflexion sur la numérisation de masse, les évolutions juridiques du statut du dépôt légal et la mise en place d'une charte de conservation à l'initiative du Ministère de la Culture et de la Communication.

La place de la bibliothèque auprès des chercheurs a été illustrée au travers de l'exemple du Service commun de la documentation de Lille 1 ; établissement au sein duquel un important chantier de valorisation et de diffusion des données de la recherche a été entrepris. Cette thématique du rapport entre chercheurs et bibliothèque(s) a aussi fait l'objet d'un exposé mettant en lumière les approches différenciées entre bibliothécaires et chercheurs à travers l'exemple de la COMUE Université Paris-Saclay.

Ces deux demi-journées se sont achevées par une visite de la BIS.

¹ Morenville, Anne et Tayara, Françoise. *Quelles collections pour quelles bibliothèques ? Bulletin des bibliothèques de France [en ligne], n°2, 2014 [consulté le 13 janvier 2015]. Disponible sur le Web : http://bbf.enssib.fr/tour-d-horizon/quelles-collections-pour-quelles-bibliotheques_64704. ISSN 1292-8399.*

² Menessier, Anne-Laurence. *Retour sur les 5^{es} Journées professionnelles du CTLES. Arabesques [en ligne], n°76, octobre-novembre 2014 [consulté le 13 janvier 2015]. Disponible sur le Web : <http://www.abes.fr/Arabesques/Arabesques-n-76>. ISSN 2108-7016.*

1.2 Bilan financier

DÉPENSES				RECETTES			
Comptes	Rubriques	Prévisionnel	Réalisé	Comptes	Rubriques	Prévisionnel	Réalisé
6064	Produits publicitaires à l'image du CTLes	1 176.90 €	1 192.42 €	7781	Participation financière des participants aux frais d'organisation (82 participants)	4666.40 € HT	5 016.38 € HT
6247	Location de car	295.00 €	295.00 €	7782	Apport financier des sponsors	7 080.00 € HT	7 600.00 € HT
6185	Traduction simultanée	2 802.00 €	4 879.20 €				
623	Impression de la plaquette de présentation	254.32 €	254.32 €				
6256	Prise en charge des billets de train et d'avion pour les intervenants étrangers et de Province	962.58 €	1 632.14 €				
6256	Prise en charge de deux nuitées d'hôtel pour chaque intervenant	1 300.00 €	1 003.00 €				
6257	Prise en charge des deux buffets + pauses café	2 933.00 €	2 714.67 €				
6257	Repas d'accueil avec intervenants étrangers et de province	600.00 €	502.90 €				
62611	Frais postaux	242.60 €	348.88 €				
6278	Frais carte bleue régie temporaire		10.00 €				
6256	Frais de déplacement personnel		335.50 €				
TOTAL		10 566.40 €	13 168.51€	TOTAL		10 566.40 € HT	12 616.38 € HT
Résultat				Déficit 552.13€			

Le soutien financier apporté à cette manifestation par les entreprises du secteur privé représente la somme 7 600€ HT, soit 9 120€ TTC.

Nom des sociétés parrainant l'opération	Montant versé HT	Montant TTC
Société APPEL DU LIVRE	1 000€	1 200€
Société CAIRN	700€	840€
Société DUBICH	2 000€	2 400€
Société JEP	700€	840€
Société KAYERSBERG	1 200€	1 440€
Société PMB	2 000€	2 400€
TOTAL	7 600€	9 120€

Les revenus issus des frais d'inscription représentent la somme de 5 016,38€ HT, soit 6 019,66€ TTC, et correspondent à 82 inscriptions payantes.

Le montant des recettes représente 12 616,38€ HT alors que le total des dépenses est de 13 168,51€.

L'opération est déficitaire de 552,13€. Cette somme représente le coût de la manifestation qui est supporté par le CTLes.

2. La thématique choisie pour 2015 – Le prêt entre bibliothèques : entre rationalisation et nouveaux défis

Au terme de la cinquième édition de cette manifestation, il est apparu nécessaire d'aborder la thématique du prêt entre bibliothèques, tant dans sa dimension de fourniture de copies numérisées (fourniture de documents à distance - FDD) que dans sa dimension de communication de documents originaux (PEB).

Cette problématique s'est tout naturellement dégagée au regard de plusieurs éléments. En tout premier lieu, au regard de la place croissante prise par les ressources électroniques et les différents projets de numérisation qui entrent nécessairement en résonance avec la problématique de la conservation des supports papier.

En second lieu, il convient de rappeler les incidences de l'arrêt de la Cour de cassation du 11 décembre 2013 sur la FDD qui a confirmé l'arrêt de la Cour d'appel condamnant pour contrefaçon l'INIST et le CFC.

Enfin, le projet de réactivation d'un service de prêt (documents originaux et copies numérisées) pour les bibliothèques de lettres-sciences humaines et sociales d'Île-de-France témoigne aussi de l'actualité de cette problématique.

Au regard de ces éléments, de nombreuses pistes sont explorées depuis fin 2014 :

Pour la fourniture de documents numérisés et/ou photocopies :

- La redéfinition du périmètre de RéfDoc quant à la fourniture du service sans risques juridiques,
- La mise en place de la gratuité pour les bibliothèques sur le principe de la réciprocité, dans le cadre du dispositif Supeb,
- La fusion de RéfDoc et du Supeb avec la mise en place le cas échéant d'un guichet unique pour les demandes de prêt,
- L'intégration des catalogues CADIST dans RéfDoc,
- La fourniture de documents numérisés aux chercheurs en Île-de-France.

Pour le prêt de documents originaux :

- Le projet d'une facturation établie une fois par an par l'ABES,
- Le tarif unique pour les transactions de prêt,
- La fourniture de documents originaux entre bibliothèques franciliennes,

- La gratuité pour le lecteur.

Au-delà de la question de la diffusion et de l'accessibilité aux ressources, qui reste commune à l'ensemble des établissements, c'est la problématique de la réorganisation optimisée du prêt entre bibliothèques, qui se poursuivra dans le cadre de CollEx qui constituera le fil conducteur de ces deux demi-journées.

Pour cette manifestation qui se tiendra à la BULAC les 17 et 18 juin prochains, le CTLes a, d'ores et déjà, sollicité des établissements étrangers. Ces dates prennent en compte les dates prévisionnelles de la manifestation de l'Association des bibliothécaires français (ABF) qui sont annoncées pour les 11, 12 et 13 juin 2015.

Le programme prévisionnel des 6^{es} Journées professionnelles figure sur la page suivante.

6^{es} Journées professionnelles (17 et 18 juin 2015) Programme prévisionnel

Mercredi 17 juin

12H45-13H30 : Accueil

13H30-13H45 : Introduction : Alain Abécassis, Chef du service de la coordination des stratégies de l'ESR (MENESR – DGESIP, DGRI)

13H45-14H15 : Miguel Moreira, Directeur adjoint, Réseau des bibliothèques de la Suisse occidentale (RERO)

14H15-14H45 : Andy Appleyard, Head of Operations North, British Library at Boston Spa (Grande-Bretagne)

14H45-15H15 : Ertuğrul Çimen, Directeur de la Bibliothèque Kütüphane, Istanbul (Turquie)

15H15-15H30 : Intervention de la Société OCLC (sponsor de la manifestation)

15H30-15H45 : Pause-café

15H45-16H15 : Véronique de Kok, DISTRD, MENESR, Le PEB dans le cadre de CollEx et de BSN 8

16H15-16H45 : Dott.ssa Antonella Cossu, Il servizio di prestito interbibliotecario e fornitura documenti ILL SBN, Istituto centrale per il catalogo unico delle biblioteche italiane e per le informazioni bibliografiche, Rome (Italie)

16H45-17H15 : Projet de réactivation du PEB en Île-de-France, Pascale Issartel, Directrice adjointe de la BIS et Jean-Louis Baraggioli, Directeur du CTLes

17H15-17H45 : Échanges avec la salle

17H45- Poursuite des discussions autour de rafraîchissements

Jeudi 18 juin

Accueil : 8H30-9H00

9H00-9H30 : Jacqueline Gillet, Inist, *RefDoc : vers un rapprochement avec les Cadist ?*

9H30-10H00 : Jérôme Kalfon, Directeur de l'ABES, Facturation du prêt et initiatives CollEx

10H00-10H30 : Anne-Laure Sterin, Juriste, Membre de la Commission droit de l'information de l'ADBS : *La propriété intellectuelle quel frein dans le cadre du PEB*

10H30-10H45 : Intervention de la société PMB (sponsor de la manifestation)

10H45-11H00 : Pause-café

11H00-11H30 : Intervention du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC)

11H30-11H45 : Intervention de la société FORSTER (sponsor de la manifestation)

11H45-12H15 : Échanges avec la salle

12H30-14H00 : Poursuite des discussions autour d'un buffet froid

3. Les frais de participation

Le directeur propose de fixer le montant des frais d'inscription à 60€ TTC soit 50€ HT par participant dès lors que l'inscription est effectuée avant le 30 mai.

Pour les inscriptions qui seraient prises après le 30 mai, le montant serait fixé à 90€ TTC, soit 75€ HT.

Il convient de rappeler ici qu'en 2013 et en 2014, le montant des inscriptions était fixé à 70€ TTC, soit 58,33€ HT par participant quelle que soit la date d'inscription.

Au regard des inscriptions suscitées lors des journées professionnelles organisées en 2014, cette manifestation devrait rassembler en 2015 quatre-vingt-six participants. Dans le cadre du budget prévisionnel, il est considéré que l'ensemble des inscriptions sont réalisées sur la base du tarif préférentiel de 50€ HT.

4. Les formules de parrainage de la manifestation

Le CTLes propose trois formules de parrainage de la manifestation :

- Pour une participation financière de 2 000€ HT, soit **2 400€ TTC**, il est possible de :
 - Réaliser une intervention d'une durée de 15 minutes à la tribune, inscrite au programme des journées ;
 - Disposer d'une table dans l'espace où se tiendront les buffets, apéritifs et pauses café, afin de présenter les prestations offertes par l'entreprise ;
 - Joindre au dossier de présentation réalisé par le CTLes une documentation relative à l'entreprise ;
 - Faire figurer sur la plaquette-programme de la manifestation le logo de l'entreprise ;
 - Bénéficier de 3 invitations gratuites.

- Pour une participation financière de 1 500 € HT, soit **1 800€ TTC**, il est possible de :
 - Disposer d'une table dans l'espace où se tiendront les buffets, apéritifs et pauses café, afin de présenter les prestations offertes par l'entreprise ;
 - Joindre au dossier de présentation réalisé par le CTLes une documentation relative à l'entreprise ;
 - Faire figurer sur la plaquette-programme de la manifestation le logo de l'entreprise ;
 - Bénéficier de 3 invitations gratuites.

- Pour une participation financière de 800€ HT, soit **960€ TTC**, il est possible de :
 - Assister à la manifestation ;
 - Joindre au dossier de présentation réalisé par le CTLes une documentation relative à l'entreprise ;
 - Faire figurer sur la plaquette-programme de la manifestation le logo de l'entreprise ;
 - Bénéficier de 3 invitations gratuites.

Le montant prévisionnel des recettes (frais de participation et produits du parrainage) est de 12 900€ HT. Ce montant couvre la totalité des dépenses prévues au budget.

Le tableau détaillé du budget prévisionnel figure sur la page suivante.

Budget prévisionnel des Journées 2015

Dépenses			Recettes		
Comptes	Rubriques	Montant	Comptes	Rubriques	Montant
6064	Produits publicitaires à l'image du CTLes (stylos, cahiers)	1 500€	7781	Participation financière des participants aux frais d'organisation	4 300€ HT 5 160€ TTC
6185	Location de casques pour la traduction simultanée	2 750€	7782	Apport financier des sponsors	8 600€ HT 10 320€ TTC
623	Impression de la plaquette de présentation	350€			
6256	Prise en charge des billets de train et d'avion pour les intervenants étrangers et de province	1 600€			
6256	Prise en charge de deux nuitées d'hôtel pour chaque intervenant (dans la limite de 5 intervenants soit 10 nuitées)	1 700€			
6256	Frais de déplacement des personnels du CTLes	340€			
6257	Prise en charge des deux buffets + pauses café	3 900€			
6257	Repas d'accueil avec intervenants étrangers et de province	400€			
62611	Frais postaux	350€			
6278	Frais de carte bleue (régie temporaire)	10€			
Total		12 900€	Total		12 900€ HT

Le Conseil d'administration est appelé à se prononcer par un vote :

- 1. Sur le montant de la participation aux frais qui sera demandée, au moment de l'inscription, à l'ensemble des participants et qui est fixée à 60€ TTC pour les inscriptions faites avant le 30 mai et à 90€ TTC pour les inscriptions faites après le 30 mai 2015.**
- 2. Sur la prise en charge par le CTLes des frais de transport des intervenants étrangers et de province, sur la base du billet le moins cher³, et sur présentation de ces titres de transport, ainsi que sur le remboursement des frais liés aux déplacements entre les gares ou aéroports et entre l'hôtel et le lieu de la manifestation**
- 3. Sur la prise en charge par le CTLes des nuitées d'hôtel dans la limite de 5 intervenants, pour 2 nuitées par intervenant, et dans la limite de 150€, petit déjeuner compris.**
- 4. Sur les montants de la participation financière demandée aux entreprises qui viennent d'être présentés.**

³ Sur la base du billet le moins cher entre 1^e et deuxième classe en fonction des offres promotionnelles